



Sylvain Fournier
Maire de St Jean de la Motte
le Conseil Municipal



François Gugenheim
Délégué Régional du Comité
Français pour Yad Vashem

vous convient à la cérémonie au cours de laquelle Monsieur Michel LUGASSY-HAREL
Ministre aux Affaires administratives près l'Ambassade d'Israël à Paris

remettra la Médaille des Justes parmi les Nations, à titre posthume, à
Monsieur et Madame Eugène et Pauline FAGAULT
représentés par leur petite fille Madame Bernadette LIGLET
pour avoir sauvé à leurs risques et périls
Nathan, Félix et Roger KAJMAN

Dimanche 18 Novembre 2012 à 11 heures
à la Mairie de SAINT JEAN DE LA MOTTE

En présence de Monsieur LELARGE, Préfet de la Sarthe
et de Monsieur CHAUVÉAU, Député

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation au péril de leur vie.

« M Leib KAJMAN et son épouse Blima née OKRET sont arrivés en France séparément venant de Pologne vers 1935 et se sont mariés à Paris le 13/03/1937. Le père exerçait la profession de cordonnier, la mère s'occupait des enfants. La famille vivait au-dessus du magasin de cordonnerie, dans une seule pièce au 1^{er} étage, 4 rue Lauzin dans le 19^{ème}, quartier de Belleville. M KAJMAN engagé dans un régiment de Volontaires Etrangers dès décembre 1939, est démobilisé en juillet 1940. Arrêté le 14 mai 1941, interné à BAUNE LA ROLANDE, il part pour AUSCHWITZ par le Convoi n°5 le 27 juin 1942.

Restée seule avec ses trois jeunes enfants, Mme KAJMAN cherche à les mettre en sûreté. Sans aucun doute, elle prit contact avec l'UGIF car, après bien des recherches, les trois fils ont retrouvé aux archives du Mémorial, des listes d'enfants cachés dans la Sarthe sur lesquelles leurs noms figurent. Mme KAJMAN accompagne elle-même ses enfants à LA ROUSSIERE, chez M et Mme FAGAULT où les conditions de vie sont très pauvres mais l'accueil chaleureux. Leur témoignage commun fait état de visites régulières, à vélo, effectuées par Lucienne CLEMENT DE L'EPINE, nommée elle-même Juste parmi les Nations en 1990. Elle devait apporter une pension mensuelle, au moins jusque début 1944.

Après les arrestations opérées à l'UGIF, les enfants restèrent cachés chez les FAGAULT en raison des liens d'affection qui les unissaient aux enfants ; ces derniers se montrent très reconnaissants dans leurs témoignages. L'aîné Nathan n'allait pas à l'école mais on lui a appris à lire. Les trois témoins insistent sur la bonté des FAGAULT à leur égard dont, en dépit de leur jeune âge, ils se souviennent avec émotion. Bien que très pauvres, les FAGAULT s'arrangeaient pour les choyer. Un voisin, Monsieur Gaston PERPOIL atteste que nombre d'enfants cachés dans la Sarthe furent remis aux gendarmes début 1944 car les familles d'accueil, ne recevant plus de pensions et craignant des représailles, se jugeaient alors exposées à trop de danger en cachant des enfants juifs.

Mr Eugène FAGAULT et son épouse Mme Pauline Henriette FAGAULT n'ont jamais cessé de garder les trois enfants KAJMAN. Leur maman, Mme KAJMAN est parvenue à survivre à Paris, n'a jamais pu rendre visite à ses enfants mais est revenue les chercher en 1945.

Enquête réalisée par Louis GROBART,
Vice-président du Comité Français pour Yad Vashem. »